

**Exploitants de Campings, Guémas International vous propose une offre d'assurance annulation performante pour garantir à vos clients un séjour en toute sérénité !**

## **LES GARANTIES COUVRENT :**

- Annulation toutes causes
- Interruption de séjour
- Arrivée tardive

1. **Les garanties annulation** interviennent **pour le remboursement du séjour** dans les cas suivants :

- Une raison médicale (dont le COVID-19, un accident grave, une hospitalisation ou un décès, pour l'assuré principal, son conjoint ou ses enfants ;
- Les assurés qui sont cas contact dans les 14 jours avant le départ ;
- Les événements imprévus tels que :
  - Des complications de grossesse ;
  - La convocation à un examen de rattrapage ;
  - Un licenciement économique, une mutation professionnelle ou l'obtention d'un nouvel emploi ;
  - La suppression ou la modification des dates de congés payés par l'employeur ;
  - Les dommages graves du véhicule survenant dans les 48 heures précédant le départ ;
  - Le vol des papiers d'identité, dans les 4 jours précédant le départ ;

2. **Les garanties interruption de séjour** interviennent **pour le remboursement des jours non consommés** du séjour pour causes de retour anticipé :

- en cas de dommage grave intervenu au domicile;
- pour cause de maladie grave d'un parent proche;
- suite à un problème médical d'un des assurés ;

3. La **garantie arrivée tardive** intervient pour **rembourser le séjour au prorata temporis** en cas de problème lors du voyage retardant l'arrivée d'au moins 24h00, nous vous remboursons.

**Les garanties ne couvrent pas** les séjours annulés pour causes de :

- Fermetures des frontières ;
- Etat d'urgence sanitaire ;
- Quarantaines et confinements généralisés ;
- Fermetures administratives des établissements ;

Comment procéder ?

Étape 1 : Présinscription

Préinscrivez-vous via notre formulaire en ligne en moins de 5 mn. C'est gratuit et sans engagement.

Étape 2 : La négociation.

La phase de pré-inscription sera clôturée le 01/08/2022, puis Guémas International Affinity négociera avec les assureurs une offre exclusive réservée aux préinscrits de l'achat groupé.

Étape 3 : La communication.

L'offre sélectionnée est communiquée avant le 15/08/2022, sous forme de devis personnalisé, à tous les exploitants d'HPA préinscrits.

Étape 4 : La souscription.

Enfin, chaque HPA pré-inscrit aura la possibilité de souscrire directement à l'offre proposée ou de rencontrer l'équipe de Guémas Affinity lors du salon ATLANTICA.

**INSCRIVEZ-VOUS SANS ENGAGEMENT POUR RECEVOIR UN DEVIS GRATUIT AVANT LE 15 OCTOBRE 2022 !**

**[INSCRIPTION](#)**

**Le produit d'Assurance annulation vous est proposé par Guémas International Affinity, 15ème courtier français, qui vous garantit un service client performant pour une gestion de contrat en toute sérénité.**

Pour plus d'informations sur les conditions de distribution du produit, vous pouvez envoyer un mail à [contact.annulation@guemas-international.com](mailto:contact.annulation@guemas-international.com)